



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vœux au monde combattant

Lundi 23 janvier 2023

**Patricia Miralles, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées,
chargée de la Mémoire et des Anciens combattants
Hôtel National des Invalides**

Paris, le 30 Janvier 2023

-Seul le prononcé fait foi.-

Monsieur le ministre des Armées, cher Sébastien,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames, Messieurs les élus,
Monsieur le premier président de la cour de cassation,
Monsieur le délégué général pour l'armement,
Monsieur le secrétaire général pour l'administration,
Monsieur le chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace, général,
Monsieur le gouverneur militaire de Paris, général,
Mesdames, messieurs les directrices et directeurs d'administrations,
Madame la directrice générale de l'office national des combattants et des victimes de guerre,
Monsieur le président de la Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les harkis, cher Jean-Marie,
Mesdames, messieurs les officiers généraux, officiers, sous-officiers, marins, aviateurs, militaires du rang et personnel civil des armées,
Mesdames, messieurs les présidents et représentants des associations du monde combattant,
Mesdames, messieurs les porte-drapeaux,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,
Chers amis,

Après deux années marquées par la crise sanitaire de la Covid qui nous ont empêché de nous retrouver tous ensemble, en famille, celle du monde combattant, je suis très heureuse que nous puissions le faire cet après-midi, en présence du ministre des Armées.

A fortiori parce que c'est une première pour moi, en tant que membre du gouvernement. Il y a en effet six mois à peine que le Président de la République et la Première ministre ont choisi de me confier le secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Je souhaite pour commencer dire ma gratitude à Emmanuel Macron et à Elisabeth Borne pour la confiance qu'ils m'ont accordée et au ministre des Armées, Sébastien Lecornu, pour la bienveillance avec laquelle il m'a accueillie dans ce grand et beau ministère.

*

* * *

Dans ce mandat qui m'a été confié, j'ai choisi d'aller, avant toute chose, à la rencontre des femmes et des hommes qui composent le monde combattant, en consultant leurs associations. J'ai échangé avec les enseignants qui travaillent dans les établissements militaires ou avec les classes de défense. J'ai voulu comprendre la situation de nos soldats blessés, les difficultés que rencontrent leurs familles. Je remercie aussi le ministre de de

me charger régulièrement de le représenter régulièrement auprès de nos forces, en France ou comme récemment en Roumanie.

J'ai voulu faire du dialogue et de la concertation plus qu'une démarche politique : une véritable méthode de travail.

Cette écoute et ce dialogue, je les veux au service de l'action. J'ai donc tenu à agir sans tarder pour préserver et améliorer les droits du monde combattant et pour consolider la reconnaissance de la nation à votre égard. Plusieurs avancées significatives ont ainsi déjà été réalisées en 2022.

Avec la revalorisation du point de PMI, sans attendre l'année prochaine. C'est chose faite depuis le 1er janvier, avec une année d'avance.

Avec l'octroi d'une demi part fiscale accordée aux conjoints survivants d'anciens combattants, (ce qu'on appelle communément « la demi part des veuves ») quel que soit l'âge du décès de l'ancien combattant.

*
* *

Un autre chantier d'importance a beaucoup avancé en 2022 : celui de l'accompagnement des blessés et de leur réinsertion.

Je veux profiter de notre présence dans ces salons de l'Hôtel national des Invalides pour saluer les pensionnaires de l'Institution nationale des Invalides ainsi que le personnel qui les accompagne avec autant de compétence que de dévouement.

L'attention aux blessés est une mission historique du ministère des Armées et le soutien que nous leur prodiguons doit être en permanence amélioré, nos outils pour leur venir en aide sans cesse modernisés et les dispositifs mis à leur service adaptés aux nouveaux besoins. C'est le sens de la place du plan blessés que le président de la République et le ministre des armées ont voulu donner à cette question dans la préparation de la loi de programmation militaire.

Le dispositif ATHOS est un bon exemple de cette capacité collective à améliorer les prises en charge. Grâce à la forte implication de l'armée de Terre dans ce projet, cette excellente idée qui concerne les blessés psychiques, les « sans blessures apparentes » comme on désigne parfois ces soldats souffrant de traumatismes psychiques et psychologiques, a été l'objet d'une expérimentation réussie, qui a montré toute la pertinence du dispositif.

Le dispositif ATHOS a prouvé sa pertinence. Il est donc pérennisé et va être étendu. Étendu à tous les militaires qui pourront en avoir besoin et étendu géographiquement, sur un territoire plus large.

Cette extension est confiée à l'Office national des combattants et victimes de guerre, qui en assurera le portage, en coopération avec l'IGESA, impliquée depuis son origine.

Il existe aujourd'hui trois maisons ATHOS. Deux nouvelles ouvriront leur porte cette année. Et nous allons continuer. Quand une expérience fonctionne et qu'elle est utile, il faut savoir aller de l'avant et placer l'ambition à hauteur des besoins.

*
* *

Comment ne pas évoquer, en nous retournant un instant sur cette année 2022 qui vient de s'achever, le cycle mémoriel souhaité par le président de la République à l'occasion des 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie et les changements amorcés dans les relations entre la France et l'Algérie ?

L'entretien et la rénovation des cimetières de soldats français, le regroupement de sépultures des soldats morts pour la France, la réhabilitation de monuments ou même leur création, comme celui dédié aux disparus militaires à Port-Vendres ou encore la constitution de groupes d'historiens des deux rives de la Méditerranée, pour mener ensemble des recherches historiques, sont des progrès significatifs qui vont se concrétiser ou s'accroître en cette année 2023. Je prendrai toute ma part dans ce dossier pour que nous puissions construire avec les Algériens une relation d'avenir dans le cadre d'une mémoire enfin apaisée.

*
* *

Au chapitre des réalisations marquantes de l'année 2022, un dossier pour lequel j'ai, vous le savez, un attachement tout particulier a considérablement progressé : celui des Harkis.

La volonté du président de la République d'aller plus loin et de mener la communauté nationale sur le chemin de l'apaisement a abouti à la loi du 23 février 2023 qui porte reconnaissance de la Nation envers les Harkis. Ce texte est une avancée majeure pour réconcilier les mémoires, sans les confondre ni les opposer, et pour renouer le lien de confiance qui doit exister entre la France et chacun des siens.

Je tiens à saluer les membres de la commission nationale indépendante ainsi que son président, Jean-Marie Bockel, qui tous ont conduit un travail considérable en seulement quelques mois.

Je veux aussi remercier les équipes de l'Office national des combattants et victimes de guerre dont je constate chaque jour l'engagement, dans le traitement des dossiers des Harkis comme dans leurs autres missions.

Les efforts en faveur de la réparation des préjudices subis par les Harkis vont continuer. La dotation pour le financement du droit à la réparation prévue par ce texte de loi va être augmentée de plus de 30% et portée à 60 millions d'euros, contre 46 millions d'euros en 2022.

J'ai en outre demandé à ce qu'on renforce les moyens humains et matériels pour l'instruction des dossiers, notamment pour permettre de solder en 2023 les dossiers dont l'instruction est complexe. L'ONAC-VG va mobiliser cette année 6 agents supplémentaires pour cette mission. Je veillerai personnellement à ce que tout soit mis en œuvre pour tenir ces délais.

*

* * *

Le 31 décembre dernier, le président de la République a, dans ses vœux à la Nation, souligné le besoin d'unité et d'engagement des citoyens de notre pays dans cette période où un conflit de haute intensité est réapparu pour la première fois depuis plus de 75 ans sur notre continent.

Ce besoin de cohésion et d'engagement passe, j'en suis convaincue, par la proximité. Vous le savez, je suis une élue de terrain. Je sais l'importance d'être au contact direct des Français et je veux aller à leur rencontre pour promouvoir le monde combattant et développer des actions mémorielles, au plus près des citoyens. Je souhaite donc décentraliser dans nos régions plusieurs des cérémonies nationales de commémoration.

Cette année 2023 sera également marquée par d'autres célébrations, comme celles du 80^{ème} anniversaire de la création du conseil national de la Résistance et du début de la Libération du territoire national, en Corse. Nous mettrons en valeur de grandes figures de la résistance comme Jean Moulin, Pierre Brossolette ou les combattants de l'Affiche rouge.

Nous rendrons hommage aux troupes et au parcours du maréchal Juin, avec la libération de la Tunisie, de la Corse et les premiers succès alliés en Italie. Nous célébrerons aussi le 100^{ème} anniversaire de l'allumage de la flamme du soldat inconnu sous l'arc de Triomphe.

L'année à venir verra également la mise en valeur de plusieurs de nos hauts lieux de la mémoire nationale, avec un effort qui portera notamment sur le mémorial des guerres d'Indochine à Fréjus ou celui de la prison de Montluc à Lyon.

La mémoire nationale passe encore par ses archives et le travail de préservation mené par le Service Historique de la Défense. Cette année verra l'inauguration de nouveaux locaux à Châtellerault dans la Vienne. Les 60 kilomètres linéaires de stockage de ce bâtiment flambant neuf accueilleront une bonne part des documents qui seront déménagés du Fort de Vincennes.

La mémoire nationale s'incarne dans les musées du ministère des Armées, à travers leurs collections comme leur programmation culturelle, scientifique et pédagogique. Après l'inauguration du musée de Troupes de Marine à laquelle j'ai eu plaisir de participer à Fréjus en août dernier avec le ministre des Armées, ce sera au tour du Musée national de la Marine de faire peau neuve et d'accueillir, d'ici la fin de cette année, ses premiers visiteurs sur la colline de Chaillot dans un écrin intégralement rénové et renouvelé. Le musée de l'Armée, l'un des plus visités de la capitale, verra la poursuite des travaux de sa modernisation dans le cadre de la phase 1 du projet Minerve.

*

* * *

Les domaines de la recherche universitaire et de l'enseignement de défense ne seront pas en reste. Peut-être savez-vous que les tout premiers Etats-généraux de l'Histoire militaire auront lieu dans quelques jours à Balard, en étroite collaboration avec le monde universitaire.

Dans le cadre d'un partenariat nouveau et inédit entre la Fédération nationale André Maginot, l'Union des blessés de la Face et de la tête et la Direction de la mémoire, de la culture et des archives nous allons pouvoir renforcer le soutien aux enseignants qui portent des projets pédagogiques exceptionnels consacrés aux conflits contemporains. Merci à ces associations de se soucier ainsi de la transmission et de la formation.

La transmission, elle doit continuer à emprunter des chemins nombreux et divers. Il y a quelques jours au Grand Rex à Paris à un ciné-concert intitulé « D'une guerre l'autre, 1914-1945 », a rassemblé 2 200 lycéens et collégiens, accompagnés de leurs professeurs. La captation réalisée par l'ECPAD va permettre de valoriser cette remarquable réalisation.

En matière de transmission à la jeunesse, il faut souligner tout ce que nous devons aux enseignants, véritables hussards de la République. Leur engagement permet de former une jeunesse plus vigilante face aux dangers de notre époque et plus sensibilisée aux enjeux de défense. Je souhaite tout particulièrement remercier les 500 équipes pédagogiques qui à travers la France portent les classes de défense et avec elles les équipes de la Direction de la mémoire, de la culture et des archives comme celles de la Direction du Service national et de la Jeunesse, chacune dans leur domaine.

Le renforcement du lien entre l'armée et les jeunes générations restera une de mes priorités cette année.

*

* * *

Nous connaissons tous l'intérêt de la jeunesse pour la préservation de notre planète. Le ministère des Armées n'est pas en reste des grandes politiques nationales en matière de

transition écologique et de transition énergétique.

Le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, m'a confié la charge de ce dossier à la fois ambitieux et très concret ! il s'agit notamment d'intégrer ces dimensions à tous les travaux d'infrastructures conduits par les services du ministère, notamment ceux qui concernent l'amélioration des conditions de vie de nos militaires, et de faire savoir que le ministère a une action résolue en la matière.

Plan ministériel Climat et Biodiversité, Stratégie ministérielle de la performance énergétique de 2020, Plan d'accélération des mesures de sobriété énergétique et d'exemplarité de 2022, Stratégie ministérielle sur les déchets : voilà l'ensemble des transitions sur lesquelles nous nous engageons.

*

* *

Dans le domaine du soutien aux blessés, et même plus largement comme le dit sa devise, pour « Aidons ceux qui restent », 2023 sera l'année d'une véritable révolution pour l'œuvre nationale du Bleuet de France.

Un fond de dotation vient d'être créé pour le Bleuet. Il va garantir désormais l'indépendance de la gouvernance de cette institution héritée de la Première guerre mondiale, et faciliter les appels à la générosité du public.

Fille, petite-fille et arrière-petite-fille d'anciens combattants, je suis très attachée au Bleuet de France et déterminée à en faire un outil de cohésion nationale avec nos blessés, avec les pupilles, avec les veuves de combattants et avec les victimes du terrorisme. Je veux pour cela faire mieux connaître le Bleuet de France, à l'image de ce qu'est le Poppy dans le monde anglo-saxon, et en faire un symbole fort de la résilience et de notre unité nationale. Je veux que tous les citoyens de notre pays soient fiers de porter le Bleuet au revers de leur veste, exactement comme le sont les combattants lorsqu'ils portent leurs médailles.

Je tiens tout particulièrement à saluer la présence de Frank Leboeuf et de la ligue professionnelle de football qui depuis des années soutient le Bleuet. Je travaille à ce que d'autres fédérations sportives nous rejoignent et je sais que Franck Leboeuf est prêt à jouer un rôle plus important encore à nos côtés. Il n'attend que notre coup d'envoi.

*

* *

Avant de conclure, je veux dire un mot rapide aux membres de mon cabinet qui partagent avec moi, je le sais, la conviction que la défense du monde combattant et la promotion des forces morales de la nation sont des sujets cruciaux pour notre pays. Ils ne ménagent pas leur peine pour remplir ces missions.

A toutes et à tous, merci pour l'engagement dont vous faites preuve depuis six mois.

*

* *

Enfin, Je souhaite pour terminer rappeler l'importance sans pareille des associations du monde combattant avec lesquelles je suis en contact quotidiennement.

En entretenant et en renforçant la camaraderie et la fraternité d'armes (...), en épaulant ceux qui traversent des moments difficiles et en perpétuant de cette façon l'entraide et la solidarité nouées pendant les années de service (...), en œuvrant à préserver et à transmettre notre mémoire collective, si nécessaire pour la cohésion de la nation (...).

Je vous livrais il y a un instant ma volonté de déployer dans les territoires les actions de soutien au monde combattant et de promotion de la mémoire. Les associations locales et les délégations régionales des grandes associations disposent pour cela d'une énergie remarquable. Leur maillage territorial est, je le sais, d'une aide déterminante pour porter les dispositifs et organiser les célébrations partout, y compris dans les territoires parfois un peu oubliés ou dans les territoires ruraux.

Vos associations sont tournées vers l'avenir. Que vous remplissiez une mission de passeurs de mémoire afin que les valeurs et la connaissance passent d'une génération à l'autre. Que vous réfléchissez à la perpétuation de vos messages et à l'avenir même de vos structures. Je vois que vous vous êtes emparés avec diligence de ce sujet.

Enfin, avant de vous adresser des vœux, j'en ai un à formuler, du fond du cœur. Je souhaite que les différentes associations parviennent à se coordonner entre elles quand elles organisent leurs grands événements et qu'elles m'adressent leurs invitations. Cela évitera, j'en suis sûre, bien des malentendus et des procès d'intention...

*

* *

Lorsque je vous regarde toutes et tous, vous, les artisans essentiels de ce lien entre les armées et la nation que le président de la République souhaite préserver et enrichir, vous les passeurs de la mémoire combattante auprès des jeunes générations, je mesure la chance que nous avons de pouvoir nous appuyer sur vous. Vous êtes des acteurs précieux de la préparation des Français aux enjeux de défense nationale et de la conservation des forces morales de notre Nation.

Votre engagement sans faille au service du monde combattant est indispensable pour soutenir et accompagner nos militaires.

Pour tout cela, je forme pour nous tous des vœux collectifs d'engagement, des vœux d'ambition, des vœux de solidarité et de bienveillance.

A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite plus personnellement la santé, le bonheur et l'accomplissement de vos rêves.

Tous ensemble, faisons de 2023 une année de succès et de progrès pour le monde combattant et une année de promotion de notre cohésion nationale.

Vive la République,

Vive la France.

Contacts media :

Cabinet de la Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées
sedacm.communication.fct@intradef.gouv.fr
01 42 19 30 25

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICO**

Centre media du ministère des Armées

60 boulevard du général Martial Varlin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15